

## Recherches sociographiques



Jacques MAURIS (dir.), *Les langues autochtones du Québec*

D. Ronan F. Collis

Volume 35, numéro 3, 1994

Les autochtones

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056910ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056910ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Collis, D. R. F. (1994). Compte rendu de [Jacques MAURIS (dir.), *Les langues autochtones du Québec*]. *Recherches sociographiques*, 35(3), 618–622.  
<https://doi.org/10.7202/056910ar>

dans la tradition actuelle. Il s'agit, jusqu'à un certain point, en ce qui concerne le passé, d'une tradition orale plus ou moins fictive. La seule que l'on pourrait volontiers considérer est la plus récente, celle sur laquelle on peut se documenter, faire des enregistrements. C'est alors difficile de la placer en situation d'antériorité par rapport à une littérature écrite. Les deux phénomènes peuvent être simplement contemporains.

Un problème analogue se pose quant à la littérature écrite. La question de la langue joue un rôle important puisque la définition d'une littérature minoritaire dépend ici de la décision de la majorité. Diane Boudreau parle au nom de l'institution littéraire et applique à la littérature amérindienne des catégories très européennes, y compris dans ses trop brèves références théoriques. Ce qu'on nous propose, c'est un modèle blanc de la littérature amérindienne, ce qui a pour conséquence de créer des amalgames fâcheux à propos soit des périodes, soit des genres. Pourquoi faut-il parler de genres? Pourquoi ne faut-il reconnaître comme œuvres que ce qui ressemble aux productions habituelles de notre société? Pourquoi parler de littérature «amérindienne» lorsque les auteurs viennent de nations précises aux traditions connues? Évidemment, des réponses à ces questions ne feraient que rétrécir un corpus qui est déjà mince. Mais, ce n'est pas tout. En choisissant de parler de littérature amérindienne au Québec, l'auteure s'est construit un piège. Il n'existe pas d'Amérindiens québécois; en tout cas, pas pour le moment! L'histoire des Amérindiens est une histoire nord-sud et non est-ouest. Si les œuvres amérindiennes ont une signification, c'est en les rattachant à l'immense courant de libération nord-sud et non en les reportant sur l'axe de la colonie, c'est-à-dire l'axe de la métropole. Bien plus, la langue française est ici secondaire et construit un faux territoire. Pourquoi ne pas regarder les œuvres que les Amérindiens considèrent comme les leurs quelle que soit la langue de traduction? D'ailleurs, l'auteure ne dit rien de Wilfred PELTIER dont les écrits circulent en deux langues. Ce qui importe, dans son cas comme dans tous les autres cas, c'est la langue et la communauté d'origine. Le modèle utilisé par Diane Boudreau est trop contraignant par rapport à la réalité qu'il veut couvrir et, à la limite, il s'agit d'une tentative de récupération parce que l'effort n'a pas été fait de laisser parler la littérature amérindienne à sa façon. On ne peut certes pas imputer une intention du genre à Diane Boudreau, mais le résultat d'une action peut excéder les intentions.

Peut-être que la voix d'une littérature autochtone est actuellement trop faible, pas suffisamment caractérisée? Trop peu et trop tôt?

Gilles THÉRIEN

*Département d'études littéraires,  
Université du Québec à Montréal.*

---

Jacques MAURIS (dir.), *Les langues autochtones du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1992, 455 p. (Dossiers du CLF, 35.)

Cet ouvrage, le trente-cinquième des dossiers du Conseil de la langue française (CLF), fait honneur à son maître d'œuvre et aussi au CLF dont le mandat exige qu'il surveille

l'évolution linguistique du Québec. On y trouve d'abord un tableau de l'ensemble des langues autochtones des points de vue géographique, historique, juridique, politique, grammatical et ethnographique. Viennent ensuite une discussion sur l'avenir des langues autochtones selon l'avis des écrivains qui les utilisent et dans l'optique de l'aménagement linguistique, et des résumés de l'ouvrage dans chacune des langues autochtones du Québec. Cette collection d'études sur les langues autochtones des Amériques se distingue par son ouverture: elle ne se limite pas à la pluridisciplinarité, aussi important que cela puisse être, elle s'ouvre aussi au regard lucide tant des études spécialisées et aux contributions autochtones.

Il y a de quoi attirer l'attention de tous ceux et celles qui s'intéressent aux Autochtones et à l'étude de leurs langues et de leurs sociétés. Mais l'ensemble révèle que l'histoire se répète: la grande Huronie qui s'étendait entre les deux détroits —Détroit et Québec, «détroit» en langue micmac— est réduite au village de Wendake en banlieue de Québec; la Nouvelle-France qui lui a succédé s'est vue restreindre à la province de Québec. Les anciens maîtres de l'une et de l'autre, sauf là où ils sont majoritaires, sont traités comme des immigrants dans le pays de leurs ancêtres. C'est ainsi que les rapports entre les Autochtones et les nouveaux venus sont dans les deux cas, limpides et compréhensifs, chez les écrivains, mais hargneux chez les autres. S'il faut une preuve de cette affirmation, on la trouvera dans le fait que l'ouvrage en question s'écrivait pendant les confrontations de Kanesatake et de Kahnawake. Le livre commence par le mot du président du Conseil de la langue française qui affirme entre autres, que l'aménagement linguistique québécois a acquis une renommée qui dépasse largement les frontières du Québec et qui pourra servir aux Autochtones s'ils le veulent. Suit un mot du professeur William F. MACKAY, fondateur du Centre international de recherches en aménagement linguistique de l'Université Laval, premier linguiste canadien à mener des études sociolinguistiques chez les Autochtones et qui a développé une analyse mathématique des forces sociolinguistiques en contact.

Jacques Maurais ouvre la discussion avec «La situation des langues autochtones d'Amérique». Dans cette étude détaillée, riche de précisions et de statistiques sur l'emploi et l'histoire des langues autochtones dans les Amériques (du Nord, centrale et du Sud), on trouve un tour d'horizon des statuts juridiques des langues autochtones et des textes constitutionnels et législatifs qui gouvernent leur utilisation. Enfin une section concerne la survie des langues autochtones et pose les jalons d'une problématique. En appendice se trouvent les résultats d'une enquête sur l'utilisation des langues autochtones au Québec et en Amérique du Sud, suivie d'une bibliographie.

La contribution de Louis-Jacques DORAIS «Les langues autochtones d'hier et d'aujourd'hui» concerne les premiers contacts entre les Européens et les Autochtones; les familles linguistiques en présence au Québec et dans tout le Canada; les noms des langues autochtones; le nombre des locuteurs monoglottes et polyglottes; la distribution géographique (avec cartes) des terres réservées aux Autochtones. La taille estimée de la population au temps du premier contact est, selon l'auteur, à peu près 10% de celle reconnue par l'Assemblée des premières nations; mais le peuplement du Canada, autant autochtone qu'européen, demeure en bordure de la frontière américaine (90% de la population canadienne habite toujours dans les 100 km au nord de la frontière), une frontière politique inexistant au temps des premiers contacts.

Le troisième chapitre «Le statut des langues autochtones et leurs domaines d'utilisation au Québec», par D. Ronán F. COLLIS, traite de la législation québécoise et canadienne sur le

statut des langues autochtones, des caractéristiques des sociétés pluralistes anglophone et francophone au Canada et de rapports des langues autochtones entre elles. L'auteur fait le bilan des domaines d'utilisation propres aux langues autochtones et officielles, pour chaque peuple. Ce chapitre pose le problème de l'aménagement linguistique: «Comment rendre disponible le savoir (déjà existant en langue officielle) en langue autochtone?», car sans accès égal au savoir les droits civiques et économiques égaux ne peuvent se défendre qu'en langue officielle.

François TRUDEL aborde «La politique des gouvernements du Canada et du Québec en matière de langues autochtones» durant le siècle d'incurie paternaliste de 1867 à 1967, et les décennies suivantes où il n'y a toujours pas eu transfert aux Autochtones de la responsabilité de leur propre éducation.

Lynn DRAPEAU dresse, au cinquième chapitre, «Le bilan de l'instrumentalisation et de la modernisation dans les langues autochtones dans la perspective de l'aménagement du corpus». C'est la description de toutes les difficultés d'alphabetisation de populations sédentarisées en isolats. Dans la pratique quotidienne, l'isolat fait de son sous-dialecte une langue en soi, mais sans prestige ni valeur économique. Ce chapitre fort détaillé présente tous les chercheurs et leurs contributions aux connaissances sur le système de chaque langue et la parenté entre les dialectes.

Suivent, au chapitre six, deux esquisses grammaticales: une sur le mohawk par Marianne MITHUN, dans le style de la sémantique générative, et une sur l'inuktitut par Ronald LOWE selon le système sémiologique dit «psychomécanique du langage» (école linguistique très sérieuse, malgré son appellation paradoxale). Les deux grammaires sont riches d'exemples traduits, bien expliqués et agréables à lire.

Viennent ensuite des témoignages de chercheurs autochtones. Ici on est invité à lire les pensées autochtones traduites en français. C'est tout comme une invitation à la maison. On entre discrètement en se décoiffant, on trouve tout ordonné, mais singulier. Parfois on peut partager un peu de joie. On ressort l'identité renforcée par l'existence d'autres types humains, différents mais admirables. Ce qui dans notre contexte semble exotique, paraît chez l'Autochtone, du gros bon sens. Chaque écrivain révèle les goûts, les valeurs, l'esprit et les mœurs des siens.

Martha COOCO, Attikamek de la Haute-Mauricie, écrit en tant que terminologue avertie et éducatrice. Elle explique ce qui est déjà accompli dans l'aménagement linguistique des trois dialectes attikameks de la Haute-Mauricie, et ce qui reste à faire. Elle entrevoit un avenir prometteur pour sa langue.

James BOBBISH donne son avis sur la langue crie de la Baie James, le cri nordique. On retient surtout que la langue crie se parle, mais ne s'écrit que par quelques spécialistes comme l'enseignant, le clerc, le linguiste. La tradition orale, sans écrits, tient à l'éloignement et au nomadisme saisonnier. Soulignons qu'au Canada, l'école n'a jamais été adaptée aux nomades comme l'école-radio chez les Berbères ou l'école de la toundra des Lapons. Les Cries veulent rester nomades saisonniers, unis à la terre aussi longtemps que coulent les rivières — et la peste sur celui qui les empêche de couler...

Feu Tamasi QUMAQ, lexicographe, Inuk de Povungnituk, réunit dans son témoignage le monde du chasseur, les valeurs des siens qui respectent la nature qui les a nourris depuis les millénaires et la hardiesse du débrouillard qui constate qu'il est mieux adapté que quiconque à

gérer son mode de vie. Il saisit avec rapidité les avantages des appareils électroniques et mécaniques que les Euro-Canadiens ont installés. Par contre, il constate que la langue autochtone doit devenir le moyen de communication de ceux qui pratiquent l'administration (municipale ou scolaire) chez les Inuit. Son témoignage est écrit avec la sérénité de quelqu'un qui s'est beaucoup donné, avec retenue, et la largesse d'esprit qui caractérise les chasseurs du Nord.

Romeo LEBILLOIS constate qu'à Restigouche comme à Gesiapegiag, la langue micmac, qui a donné à Québec son nom, n'arrive qu'à peine à se maintenir dans une triglossie inégale micmac-anglais-français. Le monde micmac vit en grande proximité des Euro-Canadiens. L'instruction à l'école micmac est depuis longtemps administrée en anglais, et depuis Vatican II, le culte aussi.

La série des témoignages autochtones se poursuit avec la contribution de Myra CREE, qui décrit la situation chez les Mohawks. Seulement 25% d'entre eux peuvent encore parler la langue ancestrale : ceux qui ont le don des langues en parlent trois (le mohawk, l'anglais et le français), les autres, à l'instar des Québécois irrédentistes dont la devise est *je me souviens*, pratiquent la solidarité politique avec les locuteurs de la langue ancestrale.

Marcelline PICARD-CANAPÉ présente le cas des Montagnais. Ils sont largement bilingues, mais l'école française a tendance à effriter chez eux les valeurs de la famille étendue. La majorité des Montagnais sont aujourd'hui urbanisés et la langue seconde tend à l'emporter sur la langue ancestrale, surtout par l'adoption de mots français. Ce phénomène révèle un transfert inconscient d'allégeance linguistique.

Enfin vient le témoignage d'Agnès MACKENZIE et de Bill JANCEWITZ sur les Naskapis. Ce peuple, nomade jusqu'à la fin des années cinquante, est maintenant sédentarisé dans la ville de Kawawachikamach, près de Schefferville, et conserve sa langue. L'anglais sert de langue seconde et une connaissance suffisante du montagnais et du cri permet de communiquer facilement avec les peuples voisins. La langue ancestrale est universellement parlée et très peu influencée par les autres sauf le montagnais. La langue naskapi est encore très peu écrite sauf dans les traductions de la Bible et de la Convention de la Baie James; aussi, la lecture en langue naskapi est surtout religieuse et limitée aux aînés.

Le huitième chapitre, « Les langues autochtones dans la perspective de l'aménagement linguistique », par Lynn DRAPEAU et Jean-Claude CORBEIL, présente une analyse de la situation globale, qui est fort complexe. Les communautés algonquine, micmac, mohawk et montagnaise sont urbanisées à des degrés divers et tendent à donner leur allégeance linguistique aux langues officielles comme déjà l'ont fait les Abénakis et les Hurons. Les langues des communautés plus éloignées : l'attikamek, le cri, le naskapi et l'inuktitut se portent relativement bien, mais le commerce des fourrures qui était à la base de l'économie de ces sociétés est largement disparu. Les auteurs recommandent le renforcement idéologique de la langue ancestrale dans la vie privée; la consolidation de la langue dans la vie publique communautaire; la transmission de la langue ancestrale par l'école; la conquête de nouveaux domaines d'utilisation; et l'adoption d'un statut juridique à l'échelle nationale.

Ils observent que l'aménagement des langues autochtones n'a jamais été pleinement assumé par les gouvernements provincial ou fédéral à cause des conflits de juridiction, ce qui rend vides les garanties législatives sur le droit de les utiliser. Si cette situation est à déplorer, dans l'optique autant économique que politique, les auteurs de ce chapitre semblent l'accepter comme inévitable, citant les écrits du polémiste irlandais Desmond FENNEL (1970)

sur l'échec d'une politique interventionniste de restauration linguistique en Irlande. Cependant, les politiques linguistiques interventionnistes ou, au contraire, de laisser faire, sont depuis quinze ans abandonnées dans l'ensemble de la Communauté européenne et remplacées par une législation qui reconnaît et soutient les trente-deux langues minoritaires de l'Europe de l'Ouest sur une base non nationale. Il reste à savoir si l'ALENA évoluera de zone de libre-échange en communauté de peuples à l'instar de la Communauté européenne.

D. Ronán F. COLLIS

---